

COMMUNE DE SAINTE CECILE D'ANDORGE**Compte rendu de séance du Conseil Municipal****Séance du 21 juillet 2023**

Le 21 juillet 2023 à 18 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jacques PÉPIN, Maire.

Membres présents : Jacques PEPIN, Dominique BONNET, Dorian DESIERES, André DUMAS, Philippe FALCHETTI, Valérie CROCHET, Laurent AIGLON, Andrée RIGAUD, Joddy DUMAZERT.

Membres représentés : Emilie MAURIN par André DUMAS, Gérard VINCENTY par Dorian DESIERES, Joris MICHEL par Jacques PEPIN, Delphine BLADOWSKI par Dominique BONNET.

Membres absents : Marie-Anne BONNET. Dominique PANTEL.

Secrétaire de séance : André DUMAS

Le quorum étant réuni, Monsieur le Maire, ouvre la séance à 18h00.

Nombre de présents : 9

Total exprimé : 13

Vote par procuration : 4

Absents excusés : 2

FINANCES PUBLIQUES – ATTRIBUTION DE COMPENSATION PREVISIONNELLE 2023

Monsieur le Maire rappelle qu'il est versé chaque année à la Communauté d'Alès Agglomération une attribution de compensation au titre des dépenses liées aux compétences transférées.

Cette année 2023, l'attribution de compensation est de 18 538 €. Cette dernière fera l'objet d'un versement sous la forme d'acomptes successifs.

Adopté à l'unanimité

FINANCES PUBLIQUES – PARTICIPATION FINANCIERE VERSEE A L'ASSOCIATION MA VIE

L'association Ma Vie intervient sur la commune dans le cadre d'activités physiques adaptées aux personnes âgées.

Le Maire propose de soutenir financièrement cette association et de lui verser un montant de 200 euros.

Adopté à l'unanimité

FINANCES PUBLIQUES – ACHAT DE CHEQUES KADEOS

Le Maire propose de renouveler l'opération de remise d'un chèque Kadeos aux parents, pour toute nouvelle naissance. La valeur de ce chèque est de 50 euros.

Le Maire propose également d'offrir un chèque Kadéos de 80 euros à la cantinière, à l'occasion de son départ prévu le 31 août 2023.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES – RENOUELEMENT DE CONTRATS A DUREE DETERMINEE ET RECRUTEMENT

Monsieur le Maire présente la liste des agents faisant l'objet d'un renouvellement de CDD :

- Renouvellement du CDD de l'Atsem, du 5 juillet 2023 au 5 juillet 2024
- Renouvellement du CDD de l'accompagnatrice aux transports scolaires, du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024

Monsieur le Maire ajoute qu'une nouvelle cantinière sera recrutée en CDD à compter du 1^{er} septembre 2023 et ce jusqu'au 31 août 2024.

Adopté à l'unanimité

INSTITUTIONS - DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

Monsieur le Maire rappelle qu'un référent déontologue doit être désigné par les communes à compter du 1^{er} juin 2023. Tout élu local aura la possibilité de le consulter pour lui demander conseil quant au respect des principes déontologiques inscrits dans la charte de l'élu local.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Marie SIMON-PEREZ, avocate honoraire, ancienne membre du Conseil de l'ordre, située à Alès.

Adopté à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE – MODIFICATION DE LA CONVENTION DE BAIL DETENUE PAR L'ASSOCIATION DE CHASSE ST HUBERT

Monsieur le Maire propose de modifier le bail détenu par l'association de chasse St Hubert afin d'y retirer les parcelles suivantes : section A, n°513, 461, 615, 616, situées à Chaurage.

Les deux associations de chasse existantes sur la Commune, l'association St Hubert et l'association de chasseurs et propriétaires de l'Andorge, pourront chasser sur ces parcelles appartenant à la Commune.

Adopté à l'unanimité

PATRIMOINE – VENTE DU CAMION IVECO

Monsieur le Maire rappelle l'achat récent d'un camion neuf dédié au service technique. Il propose ainsi la vente de l'ancien camion pour un montant de 8000 euros.

Adopté à l'unanimité

PATRIMOINE – ACQUISITION DE LA PARCELLE AC 599

Monsieur le Maire propose de régulariser la situation d'une parcelle appartenant à un propriétaire privée mais sur laquelle la Commune y entrepose les conteneurs poubelles.

Cette acquisition porte sur la parcelle AC 599 située au Lardou. Elle sera réalisée à l'euro symbolique.

Adopté à l'unanimité

PATRIMOINE – DENOMINATION D'UNE VOIE COMMUNALE DITE MONTEE GERARD BERNON

Monsieur le Maire propose de créer la voie communale « Montée Gérard BERNON ».

Adopté à l'unanimité

SECURITE – APPROBATION DU PRINCIPE DE CREATION D'UNE BRIGADE DE GARDES CHAMPETRES

Monsieur le Maire explique qu'une brigade de gardes champêtres a été créée par Alès Agglomération.

Alès Agglomération propose de mettre à disposition des Communes ces agents.

L'objectif est d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur l'ensemble du territoire des 72 communes membres.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait à Sainte Cécile d'Andorge, le 21 juillet 2023.

Le Maire,
Jacques PÉPIN.

